

## Nouvelles du conseil du 21 octobre 2019

### En assemblée le 9 décembre

Le Conseil municipal a validé lundi l'ordre du jour de l'assemblée municipale dite du budget, laquelle est agendée au 9 décembre (20 h, halle de gymnastique). Outre les prévisions financières de la collectivité pour 2020 (lesquelles feront l'objet d'une présentation circonstanciée en temps voulu dans ces colonnes), les ayants droit se pencheront notamment sur deux crédits. Le premier, de 900 000 francs, est destiné à la réfection complète de la rue du Pourpoint ; il s'agira là de refaire complètement le coffre de la chaussée, avec ses conduites d'eau propre et d'eaux usées, ainsi que celle des eaux claires parasites. Le deuxième crédit, de 105 000 francs celui-là, doit permettre de remplacer les portes et vitrages du complexe du Brahon.

Le nouveau règlement de la crèche municipale sera soumis également à l'assemblée, tout comme l'introduction des bons de garde, avec son règlement et sa dépense périodique ; ce dernier sujet sera lui aussi présenté en détails dans ces colonnes.

L'OCRég et le règlement afférent (voir ci-contre) complèteront cet ordre du jour, avec l'arrêté de compte de l'assainissement des chemins de la Tanne.

### Passage à niveau : l'Exécutif intervient

Une délégation du Conseil municipal a rencontré tout récemment les représentants des CFF, pour aborder avec eux divers sujets liés au rail dans la commune. A cette occasion, la grande régie a manifesté son



Un passage suffisamment utilisé pour justifier son maintien, estiment les autorités

souhait de fermer définitivement le passage à niveau pour piétons situé au bas du Pourpoint. Cette installation date de 1959 et les CFF estiment qu'elle ne répond plus aux normes actuelles en matière de sécurité.

Lundi soir, l'Exécutif a examiné la question en plénum et a décidé d'intervenir pour que ce passage soit maintenu, moyennant diverses modifications légères, en particulier sur le tourniquet et la barrière. Ces travaux effectués, le passage semble suffisamment sécurisé aux yeux des autorités, avec ses lampes rouges et sa sonnerie. Le Conseil va donc adresser un courrier dans ce sens aux CFF.

### Mandat d'études pour deux rues

Aucune opposition n'ayant été présentée durant la période de publication, le projet de nouveau magasin Coop devrait obtenir assez rapidement l'autorisation de construire. Le chantier pourrait donc être lancé prochainement, qui verra la surface de vente quasiment doublée, avec pour objectif une ouverture du nouveau centre à fin 2020.

Dans cette optique, le Conseil municipal a examiné lundi soir l'offre d'honoraires que lui a adressée le bureau spécialisé Dudler, pour un concept de circulation dans le quartier en question, le long des rues Centrale et de la Gare. L'Exécutif a accepté cette offre ; il inscrira au budget 2020 le montant nécessaire à la réalisation d'une étude détaillée, qu'il a donc confiée audit bureau biennois.



## Municipalité de Sonceboz-Sombeval

### OCRég Jura bernois : préavis favorable

L'Exécutif local a examiné, approuvé et préavisé favorablement, à l'attention de l'assemblée municipale du 9 décembre prochain, le règlement relatif à l'entrée en fonction de l'OCRég, soit l'organe de conduite régional auquel la commune pourra faire appel lorsqu'elle sera confrontée à des catastrophe, situations d'urgence, événements majeurs et autres grandes manifestations, auxquels elle ne peut faire face seule. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, cet OCRég épaulera les communes du Jura bernois dans de tels cas, en ne se substituant pas à elles mais en coordonnant les moyens mis en œuvre et en soutenant les autorités locales dans la gestion de l'événement.

Le règlement précise par ailleurs que la gestion administrative et le contrôle des activités de l'OCRég sont confiés à l'association Jura bernois.Bienne.

### Sentiers à la loupe

Hugues Guerrin, surveillant local des sentiers et chemins pédestres, vient de livrer au Conseil municipal un rapport 2019 remarquablement précis et complet, illustré par des photographies en terrain. Il y relève tous les problèmes rencontrés, dûs pour la plupart à des arbres tombés.

Le responsable des travaux publics, le conseiller municipal Claude-Alain Wüthrich, va se pencher sur ce rapport et ordonner les mesures nécessaires, en particulier le long du sentier menant au Grabe.

### Crédit débloqué

Lundi soir, le Conseil municipal a débloqué un crédit de 12 631 francs exactement, pour les travaux de réfection nécessaires le long du chemin reliant la Fin-du-Pertuis et Le Relais, lesquels ont été confiés à l'entreprise locale Hänzi. Ce chemin a évidemment souffert de la circulation due au chantier en cours sur la Fin-du-Pertuis.

### Cimetière

Les travaux de réfection, sur les sentiers bitumeux sillonnant le cimetière, ont débuté cette semaine. Il en résulte quelques désagréments inévitables et les usagers sont par avance remerciés de la compréhension dont ils feront preuve durant ce chantier.

### Intéressés par les premiers secours ?

Le défibrillateur installé sur le hangar des sapeurs-pompiers La Suze, au Brahon, est désormais en fonction. Conséquemment, et pour peu que suffisamment de personnes y prennent part, la Municipalité pourrait proposer un cours de base menant au premier échelon de la formation de First Responder (premier répondant). Toutes les personnes intéressées par une telle formation, qui serait bien évidemment dispensée par des spécialistes agréés, sont chaleureusement invitées à le manifester en appelant l'administration communale, au 032 488 33 00.